

Communiqué de presse



le 6 novembre 2025

Les arrêts des trains normands dans le bonniérois et le mantois seront maintenus au-delà de la mise en service d'Eole à l'horizon 2030

Hier, à Bonnières-sur-Seine (78), Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Florence Portelli, 1ère Vice-présidente de la Région Île-de-France, et Jean-Baptiste Gassinne, Vice-président de la Région Normandie en charge des transports et des mobilités, ont participé à une réunion de travail, à l'initiative de Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, et de Patrick Stefanini, Conseiller départemental du canton de Bonnières-sur-Seine, avec les Maires de Bréval, Bonnières-sur-Seine et Rosny-sur-Seine, en présence de Cécile Zammit-Popescu, Présidente de la CU GPSEO.

Les échanges ont ainsi permis des avancées et de confirmer des points de convergence forts :

- L'annonce du maintien des dessertes de Mantes, Bonnières, Rosny-sur-Seine et Bréval par les TER de la Région Normandie au-delà de la mise en service d'Eole à l'horizon 2030, ce qui lève un point de blocage entre les deux collectivités.

- L'ouverture de discussions pour une augmentation de l'offre de transport des trains normands au regard des prévisions de trafic attendues à horizon 2030. Île-de-France Mobilités s'engage à financer l'ensemble des dessertes franciliennes.

- La réouverture de discussions sur le projet de la nouvelle ligne Paris-Normandie (LNPN) sur de nouvelles bases, tenant compte des besoins des deux territoires et des inquiétudes légitimes des riverains et des élus locaux. Ce dialogue renoué doit permettre la reprise des études de refonte de la LNPN avec la révision de son tracé et la limitation de son impact.

- L'importance du développement du fret. Les deux régions ont convenu d'exiger de l'État, dans le contrat de plan, la poursuite d'études pour un grand contournement fret ferroviaire de l'Île-de-France. Les deux collectivités se sont engagées à inscrire les études de ce projet à lancer par SNCF réseau dans le contrat de plan interrégional Etat-Région Vallée de la Seine (CPIER). La Région Île-de-France s'apprête à délibérer sur le CPIER le 19 novembre et la Région Normandie le 1^{er} décembre.

« Je me réjouis que nos deux régions s'accordent pour poursuivre les travaux de la LNPN. Nous nous engageons à maintenir tous les arrêts existants des trains normands dans le

mantois et dans le bonnierois (Mantes-la-Jolie, Bréval, Bonnières, Rosny sur Seine), même au-delà de la mise en service d'Éole en 2030, qui n'absorbera pas en effet ni le trafic actuel, ni son besoin d'augmentation. Nous allons ainsi réfléchir à une augmentation de l'offre apportée par nos trains normands » **Hervé Morin, Président de la Région Normandie**

« Sur le projet de LNPN j'avais formulé trois demandes impératives : le maintien de tous les arrêts des trains normands dans le Mantois, la révision du tracé et l'examen d'un enfouissement partiel de la ligne dans les Yvelines, et enfin l'étude du contournement de l'Île-de-France par le fret ferroviaire. Je salue aujourd'hui les engagements pris par la région Normandie à maintenir les arrêts des trains normands après l'arrivée d'Éole. C'est un premier pas encourageant. Mais les flux de population et de voyageurs attendus dans le Mantois qu'Île-de-France Mobilités a actualisés, indiquent que le territoire aura davantage besoin de trains normands après 2028. Avec la Normandie, nous poursuivons les discussions techniques sur ce point. » **Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France**

« Le Département des Yvelines est pleinement attentif à la qualité de ses infrastructures, c'est à ce titre que nous avons œuvré comme intermédiaire. Nous nous réjouissons de cette annonce en faveur de l'intérêt de nos concitoyens. » **Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines**

Contacts presse :

Service.presse@iledefrance.fr

Laure Wattinne : laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41

Éric Delafoy - edelafoy@yvelines.fr - 06 07 11 84 52